

DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Mali | Tourisme sur passeport

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande, **la première étape est d'effectuer votre commande en ligne**. A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Fournir pour la commande :

- 1 **Bon de commande à imprimer** (ou 1 Feuille libre avec votre numéro de commande).
- 1 **Chèque à l'ordre de "RapideVisa" (si vous avez choisi de régler par chèque lors de votre commande)** : réglant le Total TTC indiqué sur le bon de commande.

Fournir pour CHAQUE demandeur de visa : **Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour**

1 Passeport original (sans protège-passeport), sur lequel sera apposé le visa : Signé, valable 6 mois après la date de retour, et comprenant 3 pages vierges dont 2 face à face. Attention, l'ambassade peut refuser tout passeport abîmé.

1 Formulaire d'ambassade de demande de visa, disponible en document à télécharger ci-joint : Dûment rempli, daté et signé. Toutes les rubriques sont à remplir obligatoirement, sauf indication contraire sur le formulaire. Pour l'adresse d'hébergement, indiquez au moins celle de la première nuit.

2 Photos d'identité identiques et récentes aux normes NF : En original et en couleur, à tromboner au formulaire.

1 Copie d'un justificatif d'hébergement :

1 lettre d'invitation par un résident local + 1 copie de sa pièce d'identité (+ si il s'agit d'un résident non-malien, la copie de la page d'identité de son passeport et de son permis de résidence).

Actuellement et jusqu'à nouvel ordre, les réservations d'hôtel ne sont plus acceptées.

1 copie des vols : aller-retour
